

LE PETIT JOURNAL



Port-à-l'Anglais

Numéro 8 - Novembre 2005

Editorial

Convivialité et Urbanisme, deux domaines dans lesquels le Comité de Quartier du Port-à-l'Anglais s'est beaucoup investi ces dernières semaines. Ce numéro du Petit Journal en est le reflet.

On y trouve en effet le bilan des manifestations organisées par la commission convivialité (vide grenier et présentations sur le thème « le quartier partage ses savoirs ») ainsi que les projets des manifestations à venir.

On y trouve aussi un dossier sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) très documenté. Avec l'ouverture de l'enquête publique, nous sommes à un moment clé de la démarche de concertation initiée par la municipalité il y a plusieurs mois. C'est pour la commission urbanisme du comité, l'occasion d'ouvrir largement le débat et d'exprimer ses souhaits sur la manière dont devrait se poursuivre l'urbanisation de notre quartier.

L'Assemblée Générale du 17 novembre, à laquelle tous les habitants du quartier sont conviés, donnera à chacun l'occasion de s'informer sur les évolutions envisagées, de s'exprimer sur cet important sujet et, d'une manière plus générale, d'intervenir dans la vie du quartier en s'appuyant sur les actions et les activités du comité.

En espérant vivement votre participation.

Le Bureau du Comité de Quartier

Sur votre agenda

- Du 7 novembre au 9 décembre, enquête d'utilité publique sur le Plan Local d'Urbanisme
- le jeudi 17 novembre, à 20h30, Assemblée Générale au Centre de Quartier (ouverte à tous)
- le samedi 19 novembre, goûter équitable et projection de film
- le 11 décembre, Gare aux Jouets, vide-grenier de jouets à Gare au Théâtre
- le vendredi 20 janvier 2006, soirée débat « peut on encore chercher la petite bête ? »
(date à confirmer)

Vos contacts

Président : Bernard Dewilde
01 46 81 89 40
Secrétaire : Jean-Claude Rosenwald
01 46 80 34 88
jean-claude.rosenwald@wanadoo.fr
Trésorière : Françoise Hatchuel
01 46 81 17 83
hatch@u-paris10.fr
Convivialité : Maryvonne Callebout
01 46 80 80 61
maryvonnecallebout@yahoo.fr
Urbanisme : Thierry Scharf
06 80 74 09 90
thierry.scharf@free.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE QUARTIER

Le jeudi 17 novembre 2005 – à 20h30
au Centre de Quartier du Port-à-l'Anglais
angle rue Charles Fourier / rue Pasteur

Ordre du jour :

- bilan d'activités
- rapport financier
- projets
- élection du conseil d'administration

fin de soirée autour du pot de l'amitié

Au sommaire de ce numéro

- | | |
|--|-----------|
| <input type="checkbox"/> Editorial. Agenda | p. 1 |
| <input type="checkbox"/> Commission convivialité | p. 2 et 3 |
| <input type="checkbox"/> Commission urbanisme – le PLU | p. 4 à 6 |
| <input type="checkbox"/> Activités sportives- Mots croisés | p. 7 |
| <input type="checkbox"/> Annonces - Infos | p. 8 |

Ça s'est passé dans notre quartier

Le 12 juin – Vide Grenier

Une très belle fête et un vide grenier réussi !. Le soleil était au rendez-vous et plus de cinquante exposants ont proposé, tout au long de la journée, de nombreuses affaires à des prix fort intéressants. La place Charles Fourier avait pris dès le matin une allure de fête. Il était possible de se restaurer au stand du comité de quartier, où l'on pouvait déguster thé et café avec les viennoiseries de la boulangerie Rose, ainsi que sur le stand de l'association des Portugais de Vitry. Une exposition sur les projets d'aménagement des bords de Seine avait toute sa place dans ce quartier du Port-à-l'Anglais, et les panneaux de la commission urbanisme nous appelaient à défendre notre patrimoine, avec des propositions pour conserver et transformer l'ancienne papeterie Sibille. Notre pétition demandant l'extension des activités de la bibliothèque municipale a rencontré un vrai succès et nous espérons que cette demande de nombreux habitants sera prise en compte. Petit air d'exotisme aussi grâce à l'association Lézards Noirs qui nous a fait découvrir les « Sanzas », les calebasses et les batiks venus du Zimbabwe, le tout complété par une animation de rues avec la participation de Gare au Théâtre.

Le soir, nous nous sommes retrouvés à Gare au théâtre pour un spectacle varié : musique du nord de l'Argentine interprétée à la guitare par Philippe Mahler et démonstration de milongas et tangos puis rythmes endiablés de l'orchestre « Basta de Chachara » !

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien logistique : le matériel mis à notre disposition était de très bonne qualité et a contribué à la réussite de cette fête.



LE QUARTIER PARTAGE SES SAVOIRS

**Le 30 septembre – film documentaire
" Chroniques Africoles "
de Cécile Marque et Valérie Rosenwald**

Ingénieures agronomes, Cécile et Valérie sont parties pendant un an, caméra au poing, à la rencontre de paysans d'Ethiopie, du Burkina Faso et de Guinée. Le film, présenté en avant première, montre la vie des paysans, mais surtout leur donne la parole, permettant ainsi de mieux comprendre les enjeux de la société rurale africaine dans un contexte de plus en plus mondialisé.

Après la présentation du film, Valérie a détaillé les conditions dans lesquelles le tournage avait été réalisé et a partagé avec la trentaine de spectateurs présents les moments forts de cette passionnante expérience.

DVD disponible auprès de « Chroniques Africoles »

Tel : 01 43 41 88 95 mél : aftronomes@voila.fr



**Le 21 octobre – ciné-club
" Voyage au cœur de la Sanza "
avec Vincent Hickman
et l'association « les lézards noirs »**

Ethnologue, Vincent nous a fait partager sa passion pour les sanza, instruments de musique composés de lamelles, le plus souvent métalliques, fixées sur une caisse de résonance de matière et de forme variables. D'après une légende africaine, le Créateur en jouant de la sanza, avait tiré du néant un monde presque parfait, lorsque, fatigué, il a joué une fausse note et ainsi est apparu... l'Homme !

Les sanzans viennent essentiellement du Zimbabwe mais on retrouve des instruments similaires dans de nombreux pays d'Afrique. En France, les « Pilchards » fixées sur une boîte de conserve, ont aussi leurs amateurs.

Après les explications, projections de documents et démonstrations faites par Vincent, les habitants du quartier ont pu à leur tour s'essayer au maniement de la sanza (voir photo).



Ça se passera dans notre quartier

Le samedi 26 novembre 2005

**Dans le cadre de la journée des Droits de l'Enfant
et de la semaine de la Solidarité Internationale**

Avec les centres de loisirs maternels à l'école Eva Salmon

. dès le début de l'après midi

Animation, jeux et projection d'un film réalisé par les enfants

Avec le Comité de Quartier

. à 16h, Goûter Solidaire (Centre de Quartier du Port-à-l'Anglais)

venez déguster les pâtisseries réalisées avec les produits du commerce équitable
possibilité également d'acheter ces produits sur place

. à 17h30 Séance de Ciné-Club (Foyer Justin Delbos)

Avec la projection du film de François Truffaut « **Les quatre cents coups** »



Vente des produits du commerce équitable lors de la semaine de la solidarité internationale de 2004.

**Le dimanche 11 décembre de 9h à 19h
à Gare au Théâtre (13 rue Pierre Sémard)**

GARE AUX JOUETS

**Vide-grenier de jouets, spectacles jeune
public et interventions surprises.**

Inscription pour les stands (jouets uniquement) :

- gare au théâtre : tel. 01 55 53 22 22
- boulangerie de Danièle Rose
(angle A. France/Eva Salmon)

Le vendredi 20 janvier

au Foyer Justin Delbos

« le quartier partage ses savoirs »

**PEUT-ON ENCORE CHERCHER LA
PETITE BÊTE ?**

avec Sarah Samadi,

chercheur à l'Institut de Recherche pour le
Développement, spécialiste de la théorie du
développement

Voir en pages 7 et 8 d'autres informations sur les activités culturelles et sportives

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Explications de la Commission Urbanisme du Comité de Quartier du Port-à-l'Anglais

PLU : L'enquête publique a démarré L'occasion ou jamais de donner son avis

Le projet de PLU vient d'entrer dans sa phase finale de concertation : l'**enquête publique**, avant son adoption définitive et son entrée en vigueur prévue pour le premier trimestre 2006. Cette enquête, qui a démarré le lundi 7 novembre, durera 28 jours, pendant lesquels tous les citoyens pourront consulter l'ensemble du dossier et consigner leurs observations et propositions sur un registre mis à la disposition du public. **Permanence tous les jours, aux heures d'ouverture de la mairie, y compris le samedi matin.** Le commissaire-enquêteur recevra également sur RDV toutes les personnes qui le souhaitent.

La commission Urbanisme formulera ses propres observations (voir-ci après) et engage chacun à en faire de même : c'est l'occasion ou jamais de donner son avis sur un document appelé à dessiner le quotidien de chacun.

Pour nous contacter : 06 80 74 09 90 (thierry.scharf@free.fr) ou 01 45 73 69 81 (eliane.rizo@wanadoo.fr)

QU'EST-CE QUE LE PLU ?

PLU :

Trois lettres pour faire la ville de demain

PLU ou Plan Local d'Urbanisme : trois lettres capitales pour qui s'intéresse à son cadre de vie, à son environnement, à l'évolution de sa commune et de son quartier... Car derrière se dissimule un nouvel outil de planification qui remplace le Plan d'occupation des sols (POS) et présente le projet de développement de la commune en matière d'habitat, d'activité, d'équipement, de transports, etc.

Le PLU fixe les règles du jeu de l'urbanisme

A ce titre, le PLU définit des zones à l'intérieur desquelles sont fixées les **règles de construction** des bâtiments sur une parcelle donnée ; il définit aussi des **secteurs d'activités** ainsi que des **emplacements réservés à des équipements publics** : par exemple, un « périmètre de réflexion à vocation socio-éducative » est prévu par le PLU sur le terrain Sciaky-Dumeste : on parle notamment d'agrandir la maternelle Eva Salmon

Dispositions réglementaires

Répartition du quartier en 5 zones : UA/Centre-ville (Pasteur nord, Anatole France, PVC/Gare, secteur Brossolette) – UB/Entrées de ville (Blanqui, Sciaky) – UCi/Pavillonnaire (Pasteur sud) – UB/Entrées de ville (Blanqui, Sciaky) – Zac et Zone industrielle

La surface constructible d'un terrain dépend d'un certain nombre de paramètres qui évoluent notablement dans le projet de PLU :

1) Le coefficient d'occupation des sols (COS) : il passe de 1,4 à 2 en UA. UB : 2,25. UC : 0,80

Le COS indique la densité maximale de construction permise dans la zone. Il permet de calculer la surface maximale de plancher hors œuvre nette (SHON), (c'est-à-dire épaisseur des murs comprise) que l'on peut construire sur un terrain donné. Pour calculer la surface maximum autorisée, on multiplie la surface du terrain par le COS.

Exemples :

COS de 0,7 sur un terrain de 300 m².

300 x 0,7 = 210 m² de surface de plancher maximum.

COS de 2 : sur une parcelle de 1 000 m², il sera possible de construire au maximum 2 000 m² de logements en SHON.

Les surfaces bâties sont calculées en :

- SHOB : Surface Hors Œuvre Brute. Surface calculée aux limites extérieures de tous les planchers du bâti.

- SHON : Surface Hors Œuvre Nette. La SHON est égale à la SHOB diminuée des surfaces non closes ; des surfaces de balcons et de terrasses ; des surfaces de parkings ; des surfaces des locaux techniques destinées exclusivement au fonctionnement du bâtiment.

Attention : Le COS donne le **potentiel maximum de constructibilité**, lequel peut se voir réduit par le jeu des autres contraintes - voir ci-après (2) et (3).

2) **L'emprise au sol et le coefficient d'espaces verts (CEV)** : le CEV est une nouveauté intéressante, mais il englobe aussi bien les surfaces en pleine terre que les surfaces sur dalle... **ce qui réduit nettement son impact.**

3) **Les règles d'implantation** (distance par rapport à la limite de propriété, aux autres constructions sur la même parcelle, recul par rapport à la voirie, etc.) s'assouplissent : 6 m de distance avec vues ou 4 m sans vues ('au lieu de 8m/6m).

4) **La hauteur de construction augmente par rapport à l'ancien POS qui fixait à 20 m la hauteur maximum en centre-ville** (hormis quartier Robespierre).

- UA : R+6 (22m à l'égout du toit) pour les axes principaux (voies supérieures à 11 m telles que rue Anatole France, PV Couturier etc), avec retrait de 1,50m en R+6, et R+4 pour les rues secondaires (voies inférieures à 11 m telles que rue Pasteur et av. Vial). Rappelons que le POS fixait à 20 m (soit R+5) la hauteur maximale sur la ville.
- UB : R+7 sur les voies principales (avec retrait de 2,50 au dernier niveau), R+4 sur les voies secondaires ; hauteur dégressive en cœur d'îlot, cad au centre des parcelles.
- UC : R+3 (13m) et R+2 (10m) en cœur d'îlot : incidence réduite par la taille des parcelles et un COS plus faible qu'ailleurs (quoique relevé notablement).

Nota bene : Précisons que ce sont là des hauteurs maximales qui ne s'appliqueront que dans la mesure où les autres paramètres (superficie de la parcelle, COS, distances réglementaires) le permettent. Mais l'appétit des promoteurs est tel que le rachat de 2 parcelles contiguës suffira souvent à réunir les conditions pour atteindre les normes maximales.

OBJECTIFS DU PLU ET INCIDENCE SUR LE CADRE DE VIE

Le PLU prévoit une **très forte densification de l'habitat**, notamment à travers l'augmentation des hauteurs de construction (R+7 le long des berges de la Seine, R+6 rue Paul-Vaillant Couturier), l'accroissement du COS (il passe de 1,4 à 2 en zone urbaine, soit la plus grande partie du quartier) et l'assouplissement des règles d'implantation (les distances entre les bâtiments sont réduites).

- Or on peut redouter **un décalage entre le gigantisme qui sous-tend les dispositions du PLU** (densification, augmentation de la population) **et les infrastructures que cela nécessitera** (notamment en termes de transports en commun) et qui ne verront le jour, dans le meilleur des cas, que d'ici 15 ou 20 ans, d'autant que les décisions ne relèvent pas toutes de la ville.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Zac : 325 logements. On parle de plusieurs centaines de logements privés sur le seul terrain Sciaky, dont la superficie est bien inférieure à celle de la Zac - à titre de comparaison : le quartier totalise 1 620 logements.

Les budgets suivront-ils ? Comment financer les infrastructures ? Risque, sur le court et moyen terme, d'une dégradation de la qualité de vie : trafic accru, bruit, pollution... Tout afflux de population induit des investissements proportionnels en équipements, des contraintes supplémentaires en termes de transports en commun et de déplacements. **Construire, oui; encore faut-il veiller à ce qu'il y ait un équilibre entre logements, activités, espaces verts, équipements publics, etc.**

- On peut craindre également, avec la flambée immobilière en Ile-de-France, une très forte spéculation sur les terrains, avec pour effet la destruction de l'habitat ancien au profit d'opérations très lucratives qui profiteront des dispositions très favorables du PLU. Le résultat sera inévitablement une augmentation importante de la densité des nouvelles constructions. Les règles d'urbanisme inscrites dans le PLU sont des maxima, certes, mais l'intérêt des promoteurs est de profiter à plein de ces règles pour optimiser la rentabilité de leur opération.

Terrain Sciaky/ Dumeste « périmètre de réflexion à vocation socio-éducative »

- Agrandissement de l'école Eva Salmon
- Côté quartier (rue Pasteur), construction d'un collège sur le terrain Dumeste (acquis par la ville), ce qui repose la question du sort de l'ancienne papeterie Sibille.
- Côté Seine, le terrain Sciaky, racheté récemment par un promoteur, le groupe Bleecker, serait dévolu à de l'habitat (plusieurs centaines de logements annoncés) et de l'activité.
- Création d'une voirie parallèle à la rue Pasteur, qui couperait la parcelle.
- Élargissement de la rue du Port-à-l'Anglais, en mordant sur le terrain que la ville cherche à racheter à la communauté bouddhiste, l'actuel propriétaire qui projetait d'y construire une « pagode ».

QUESTIONS DE DENSITE...

- La ville de Vitry et notamment le quartier Port-à-l'Anglais/Gare connaît-elle une densité aussi faible qu'il faille l'augmenter dans ces proportions ? Il n'y a guère que les friches industrielles qui constituent des réserves foncières : mais là, faut-il urbaniser selon une logique « quantitative » qui n'est pas sans rappeler les calamiteuses années 60-70 ? Ne vaudrait-il pas mieux profiter de ces vastes parcelles pour y développer un urbanisme à échelle humaine. Doit-on forcément bourrer les parcelles ou laisser au contraire des espaces de respiration ? L'un des charmes de la forme d'habitat qui domine dans le quartier n'est-il pas précisément ce tissu urbain diversifié fait de constructions de toutes les hauteurs et de tous les styles ? La ville de Vitry est assez étendue pour répondre aux besoins en logements sans nuire à la qualité du cadre de vie.
- Avec la densification prévisible, Vitry ne risque-t-elle pas de perdre son identité de ville de banlieue, proche de Paris, mais qui conserve encore des îlots de tranquillité. Si le projet de PLU était maintenu en l'état, ses habitants écoperaient, en termes de densité et de nuisances, de tous les inconvénients de Paris... sans en avoir aucun des avantages (commerces, services et transport en commun).

CONCILIER DENSIFICATION ET CARACTERE DU QUARTIER

Oui à du logement neuf, mais dans le respect des équilibres urbains et sociologiques et en favorisant les mélanges.

- **En évitant la logique de la concentration : privilégions les petites unités disséminées sur tout le quartier.** Ne recréons pas des mini-cités hétérogènes au quartier ancien comme risquent de le devenir la Zac et le secteur Sciaky. Avec un risque d'homogénéité et d'uniformité du bâti là où régnait la diversité. Diversité notamment « temporelle » : il faut que les différents temps historiques soient présents dans la ville pour que celle-ci donne le sentiment d'être « habitée ». Penser la ville en réintégrant son histoire : les lieux sans mémoire sont invivables.
- **Eviter les ruptures aussi au niveau sociologique :** mixité côté ancien / homogénéité côté Seine liée au fort pourcentage de logements sociaux et de petits logements.
- **Oui aussi à des appartements « de standing », qui favoriseraient la diversité sociale et culturelle tant prônée.** Pourquoi pas des maisons de ville ou du petit collectif ? L'arrivée de couches « moyennes-supérieures » redynamiserait le commerce... Mélanger, mélanger, mélanger, tel doit être le maître mot...

CE QUE NOUS DEMANDONS

Voici les souhaits que nous formulons concernant le projet de PLU et sur lesquels nous aimerions être entendus :

1. Pour un urbanisme à échelle humaine respectueux de la qualité de vie

Construire, oui, densifier pourquoi pas, mais avec le souci des échelles et du cadre de vie. Et sans rompre avec l'environnement urbain hérité du début de siècle. Plutôt que de « sanctuariser » certains micro-secteurs pavillonnaires (secteur Alfred de Musset) qui seront peu touchés par les nouvelles règles du PLU.

- **Pas plus de R+ 5 sur toute la ville** et a fortiori sur le quartier. Pour éviter des ruptures d'échelle, mais aussi bien sûr des ruptures touchant aux formes urbaines.
- **COS maxi : 1,4 en zones UA et UB (cad le COS de l'ancien POS en zone UAb)**
- **Plus d'espaces verts.** On peut regretter que des espaces verts plus importants (de l'ordre de 40%) ne soient pas imposés dans l'habitat collectif. La partie du quartier proche de la Seine aurait vocation à être traitée comme un secteur résidentiel « vert » largement ouvert sur le fleuve. Et non pas comme une parcelle hyperconstruite, selon une logique « productiviste », avec le cortège de nuisances occasionnées (bruit, pollution, circulation).
- **Pas de parkings extérieurs dans les nouveaux programmes immobiliers.** Le PPRI ne s'oppose nullement aux parkings souterrains.

2. Oui à l'activité

- Mais en donnant la priorité au **tertiaire**, ce qui n'est pas spécifié dans le PLU.
- **Transformation de la partie de la zone industrielle jouxtant le quartier d'habitation du Port-à-l'Anglais** (jusqu'à l'avenue Salvador Allende) **en zone mixte habitat/activité (UBi).**
- Comment réduire la **pollution** sans nuire à l'activité ? Existe-t-il une étude sur la pollution dans la ville ?

3. Pour la protection du patrimoine urbain

- Dans ce cadre, nous continuons de réclamer la préservation de l'ancienne papeterie Sibille (actuelle entreprise Dumeste) et de son périmètre. Nous préconisons également la préservation du caractère de la ville ancienne. Plus globalement, un inventaire d'éléments ayant valeur patrimoniale doit être établi en vue de leur protection et de leur mise en valeur. C'est le cas par exemple du pont de chemin de fer métallique, comme de plusieurs bâtiments du quartier (gare, école Montesquieu, pavillon à l'angle de la rue Anatole France et de la rue d'Ivry...).

4. Pour une voirie partagée

- Partage de la voirie piétons/automobiles, création de circulations douces, pistes cyclables, etc.

Activités sportives

Planning des activités de la section Sports Gym Plaisir Saison 2005/2006 Gymnase du Port à l'Anglais

Nous vous rappelons que vous pouvez pratiquer les activités sportives suivantes dans le cadre de l'ESV – Entente Sportive de Vitry- :

Mercredi de 18h30 à 19h30 : moderne jazz

“ de 19h30 à 20h30 : salsa

Jeudi de 18h30 à 19h30 : abdo-fessiers

Vendredi de 18h à 20h : danse africaine/brésilienne

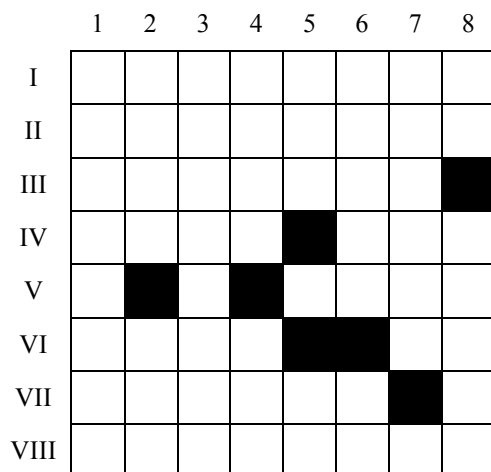
Au gymnase du Port à l'Anglais.

D'autres activités sportives (gym d'entretien, gym tonique, step, LIA ...) peuvent être pratiquées dans le cadre de la section « Gym Plaisir », dans d'autres gymnases et à d'autres jours et heures.

Pour toutes informations, vous pouvez téléphoner au 01 46 80 94 44

Les inscriptions se font à l'ESV, 26, avenue du Général Leclerc

Mots croisés



Horizontalement :

- I. Riants.
- II. Nuancions.
- III. Il en faut deux pour faire un être.
- IV. Premières sensationnelles – Terre argileuse.
- V. Affluent de la Dordogne.
- VI. Dépendante – existes.
- VII. Utiles au manège.
- VIII. Une chanson peut l'être...au début.

Verticalement :

- 1. En montagne ou en montre.
- 2. Pays – Particule.
- 3. Singèrent.
- 4. Résines – Personnalité.
- 5. Unité informatique – A l'intérieur.
- 6. Limon fertile – Symbole chimique
- 7. Emmagazine les grains.
- 8. Chef spirituel – Alourdit.

Solution des mots croisés en page 8

Annonces - Infos

A Gare au Théâtre du 8 au 20 Novembre – Y'a des jours comme ça 2^{ème} rencontres des théâtres du réel

Du 14 au 17 novembre à 20h30

LA CARAVANE THEATRE, par le groupe d'Intervention Théâtrale et Cinématographique

Les 18 et 19 Novembre à 20h30

LE GRAND PESTACLE – Le château de Barbe Bleue (Frédérique Lecomte)

Le 20 Novembre à 15h

MISE EN SCENE EN DIRECT – Présentation à l'issue d'un stage intensif du 5 au 19 novembre animé par Frédérique Lecomte

Du 8 au 20 novembre (entrée libre)

INSTALLATION PLASTIQUE ET SONORE (Cie de la Gare) et LECTURE A DOMICILE

Programme complet, informations et inscription : 01 55 53 22 22 ou www.gareautheatre.com

« Façades » au Studio-théâtre de Vitry du 26 au 30 novembre

Le Studio-théâtre de Vitry accueille prochainement un spectacle de la Compagnie Lumière d'août : « Façades » de Nicolas Richard, mis en scène par Alexis Fichet. « Façades » est un texte produit par des matériaux propres à la poésie sonore et à la performance et qui, au dernier moment, se tourne vers le théâtre pour apparaître. Le texte sera porté par deux interprètes, dans un rapport au spectateur le plus simple possible, tandis qu'un travail sonore et musical, seul, créera le paysage urbain.

Renseignements et réservations: 18, avenue de l'Insurrection 01 46 82 40 17

Une nouvelle activité théâtrale dans le quartier

Installé au 8 avenue PV Couturier un nouveau lieu d'activité théâtrale, **le Mal Égrené**, vient de s'ouvrir à l'initiative de Lucien Marchal, metteur en scène et comédien. Du 11 au 19 novembre la pièce « Meilleurs Souvenirs de Grado » de Franz Xaver Kroetz, y sera présentée. Il s'agira d'avant premières privées réservées aux souscripteurs et aux professionnels du spectacle.

Ouverture du Mac/Val, Musée D'art Contemporain du Val-de-Marne les 18, 19 et 20 novembre 2005 week-end festif et gratuit - ouvert à tous

Les travaux de construction viennent de s'achever. Une collection d'art contemporain de plus d'un millier d'œuvres reflétant la scène artistique en France depuis les années 50 jusqu'à la création la plus récente, y sera présentée. Situé place de la Libération, entouré d'un jardin public de 10.000 m², cet équipement est doté d'une surface de 13.000 m² dont 4.000 m² sont dédiés aux expositions permanentes et temporaires.

Le musée est aussi un lieu de vie et de rencontres : le cinéma et sa programmation spécifique, le centre de documentation, les deux ateliers-logements d'artistes en résidence, la librairie Bookstorming, le restaurant et le jardin vous attendent ! tel : 01 43 91 64 20 www.macval.fr

Solution des mots croisés de la page 7

Horizontalement

I. Aimable. II. Irisions. III. Gamètes IV. Unes – Sil. V. Isle. VI. Liée – Es. VII. Longes. VIII. Entonnée.

Verticalement

1. Aiguille. 2. Iran – Ion. 3. Singèrent. 4. Ases – Ego. 5. Bit – en. 6. Læss – Sn. 7. Ensile. 8. SS – Leste.